

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 mars 2021

DCM N° 21-03-11-8

Objet : Soutien à des projets santé et seniors.

Rapporteur: Mme CHANGARNIER

Dans le cadre du Contrat local de santé (CLS) du territoire messin et de la démarche "Metz, Ville Amie des Aînés" de la Ville, il est proposé de soutenir les projets qui présentent un intérêt public local et concourent à la prévention et à la promotion de la santé.

Dans ce même cadre et toujours pour répondre aux objectifs de ces politiques, il est proposé également de faire appel à des prestataires pour mener des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

- Agir pour la santé des femmes (axe 2 du CLS) :

L'Association Française de Premiers Répondants souhaite mettre en place des "**ateliers-santé à destination des femmes salariées en chantier d'insertion**" (fiche-action 23 du CLS). Ce projet vise à renforcer les compétences psychosociales, les connaissances, savoir-être et savoir-faire des femmes dans une approche globale de leur santé : alimentation, gynécologie, bien-être, relations hommes/femmes, éducation des enfants, etc. Le programme des ateliers sera co-construit selon les demandes des participantes, avec l'intervention de professionnels qualifiés selon les thèmes. Le coût total de ce projet est de 8 780 €. La Ville de Metz est sollicitée à contribuer au financement de cette action à hauteur de 3 025 €, en complément du financement de l'ARS.

- Organiser l'accès aux soins et les parcours de santé (axe 6 du CLS) :

L'Association Française de Premiers Répondants souhaite organiser des **formations aux gestes de premiers secours** de manière régulière dans les quartiers messins auprès des citoyens qui le souhaitent (fiche-action 52 du CLS). L'objectif est double : augmenter la part de population formée aux gestes qui sauvent et susciter un engagement citoyen en leur proposant de devenir premier répondant. Pour ce faire, l'association souhaite développer une plateforme sur leur site internet sur laquelle toute personne pourra s'inscrire à une formation et y obtenir les informations nécessaires. Le coût total de ce projet est estimé à 5 000 €. La Ville de Metz est sollicitée à contribuer au financement de ce projet à hauteur de 2 000 €.

L'Association des donneurs de sang de l'agglomération messine favorise la promotion et l'organisation de dons de sang bénévoles. Le coût prévisionnel de son fonctionnement annuel est estimé à 4 480 €. Il est proposé de continuer à soutenir l'action de cette association à hauteur de 1 400 €.

L'association Club Sanzal accompagne les personnes volontaires dans leurs parcours de sevrage alcoolique et leurs familles en complément et en soutien de la prise en charge médicale et sociale, par des permanences, des visites à domicile et des groupes d'écoute et d'entraide. Le coût prévisionnel de son fonctionnement annuel est estimé à 33 644 €. Il est proposé de continuer à soutenir cette association à hauteur de 450 €, en complément du Conseil Départemental de la Moselle et d'autres communes.

- Prévenir, sensibiliser pour améliorer la santé des seniors :

La Ville de Metz souhaite proposer aux seniors des actions de promotion de la santé pour leur donner des possibilités d'agir pour modifier leurs comportements, améliorer leur qualité de vie et trouver des ressources pour s'adapter au contexte actuel de crise sanitaire.

"Seniors et bien-être au quotidien" est une intervention évaluée comme efficace pour vieillir en bonne santé (*Source : Santé Publique France*) car elle réunit des pratiques qui consistent à orienter, aider, informer et soutenir. Cette action, en distanciel, sera mise en place en avril/mai et proposera pour 10 à 12 seniors une conférence suivie de quatre ateliers thématiques en ligne pour aborder des sujets comme l'estime de soi, la confiance en soi, comment trouver des informations et du soutien face aux difficultés du quotidien notamment en cette période de crise sanitaire. Le budget du projet "Seniors et bien-être au quotidien" s'élève à 2 880 € dont 2 000 € pour l'animation de la conférence et des ateliers. Pour cofinancer ce projet, la Ville a répondu à un appel à candidature de la CARSAT.

"Gym prévention santé" est un atelier de 12 séances d'activité physique d'1h ayant pour objectif de maintenir et développer la fonctionnalité articulaire et musculaire. Il s'agit d'activité physique adaptée et ludique délivrée en cours collectifs par un professionnel de l'association Siel Bleu. Ces cours, pour un groupe de 15 seniors, à raison d'une séance par semaine seront mis en œuvre à partir de mai et pourront se dérouler, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire, soit en présentiel sur les parcours de sport-santé pour tous VitaMetz, soit en distanciel depuis le domicile des seniors. Le budget du projet "Gym prévention santé" s'élève à 1 930 € dont 1 050 € pour la prestation d'animation des séances d'activité physique. Pour cofinancer ce projet, la Ville a répondu à un appel à candidature de la Conférence des financeurs.

"Atelier gestion du stress" a pour objectif le renforcement des compétences internes en matière de gestion du stress et santé psychologique chez les seniors. Cet atelier, de 5 séances de 2h, animé par le Centre Pierre Janet, mis en place en mai/juin, pourra accueillir 8 à 10 seniors en présentiel ou en distanciel (en fonction de l'évolution de la crise sanitaire). Il permettra de comprendre les mécanismes du stress, d'identifier les signes de mal-être de donner des conseils pratiques, de transformer les fragilités en ressources, d'exprimer et d'extérioriser ses émotions et d'expérimenter des techniques de relaxation. Le budget de cet "Atelier gestion du stress" s'élève à 4 780 € dont 3 900 € pour la prestation d'animation de l'atelier. Pour cofinancer ce projet, la Ville a répondu à un appel à candidature de la Conférence des financeurs.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU les demandes de subventions des associations,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 27 novembre 2014 portant adhésion au réseau francophone des Villes amies des aînés (RFVAA),

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 29 octobre 2017 approuvant le Contrat local de santé du territoire messin signé par les partenaires le 9 novembre 2017,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 1^{er} octobre 2020 relatif à l'avenant n°1 au

Contrat local de santé du territoire messin,

CONSIDERANT l'intérêt public des projets en faveur des messins dans les domaines de la prévention et promotion de la santé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes :

Bénéficiaires	Montant
CMSEA	3 025 €
Association Française de Premiers Répondants	2 000 €
Association des donneurs de sang de l'agglomération messine	1 400 €
Club Sanzal	450 €

- **D'APPROUVER** le versement d'une somme globale et forfaitaire :
 - De 2 000 € à Mme Marie Paglia, consultante en ressources humaines, pour le projet "Seniors et bien-être au quotidien",
 - De 1 050 € à l'association Siel Bleu pour le projet "Gym prévention santé",
 - De 3 900 € au Centre Pierre Janet pour le projet "Atelier gestion du stress".
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents se rapportant à la présente et notamment et les lettres de notification portant rappel de l'objet des subventions, de leurs conditions d'utilisation ainsi que la faculté pour la Ville de recouvrer tout ou une partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Service à l'origine de la DCM : Mission Ville pour tous, seniors, santé et handicap
Commissions : Commission Cohésion Sociale
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 53 Absents : 2 Dont excusés : 1

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ